



## // Rapport d'activités 2010-2011



Construire pour tous  
un cadre de vie durable





**Fédération de l'Industrie de Béton**

**Rapport d'activités 2010-2011**

# SOMMAIRE

## La Fédération de l'Industrie du Béton

	Page
Présentation de la FIB : son rôle, ses missions,...	7
Son organisation : structure, organigramme,...	8
Ses partenaires	12

## Les Groupes « Produits »

### Principales actions des groupes :

	Page
1. BLOCS	14
2. PLANCHERS-OSSATURES	15
3. CONDUITS	16
4. CLÔTURES	16
5. SYNDICAT NATIONAL DES FABRICANTS DE BETON CELLULAIRE	17
6. ESCALIERS	17
7. ELEMENTS ARCHITECTURAUX POUR LA CONSTRUCTION	18
8. ECRANS ACOUSTIQUES	18
9. ASSAINISSEMENT	19
10. VOIRIE ENVIRONNEMENT	20

## Les Régions

	Page
Leurs missions et leurs actions	22

## Les Commissions Marché

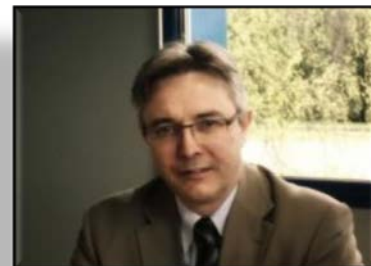
	Page
Commission Marché « Bâtiment »	26
Commission Marché « Travaux Publics »	26

## Lobbying

	Page
<b>Les actions lobbying</b>	<b>28</b>

## Les Commissions Transversales

	Page
<b>Economie</b>	<b>30</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Action sur les délais de paiement</li><li>▪ Statistiques industrielles « produits en béton »</li><li>▪ Diffusion d'informations économiques aux adhérents</li><li>▪ Bilan de la conjoncture 2010 et prévisions 2011</li></ul>	
<b>Marketing et Communication</b>	<b>34</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Trophées de la FIB</li><li>▪ Le Congrès du BIBM</li></ul>	
<b>Emploi Sécurité Formation (ESF)</b>	<b>36</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Prévention sécurité – conditions de travail</li><li>▪ Dialogue social</li><li>▪ Formation professionnelle / Gestion des compétences</li></ul>	
<b>Technique</b>	<b>41</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Programme d'études et recherches du CERIB</li><li>▪ FIB Feu</li><li>▪ FIB Béton</li></ul>	



## **E**dito

L'année 2010 a été marquée par la mise en place effective des nouvelles instances de la FIB, votée un an plus tôt. S'il est encore tôt pour tirer des enseignements, le temps est aux premiers constats : accroissement significatif du nombre de participants dans les domaines de la technique et du social, même si des efforts restent encore à faire dans les domaines marketing communication et économique. L'activité régionale a été dopée par l'organisation des « Matinales du CERIB » présentant les solutions béton en faveur de la maison BBC et de la voirie.

L'économie de notre secteur a encore été fortement marquée par les effets de la conjoncture et notre industrie a connu une nouvelle baisse d'activité en 2010. Dans cette période délicate, nos adhérents ont rencontré des difficultés avec certaines de leurs entreprises clientes pour appliquer les dispositions de notre accord dérogatoire aux délais de paiement. La FIB a entrepris, de nouveau, une action auprès du ministère, de la DGCCRF et de la Médiation aux relations industrielles et de la sous-traitance pour faire respecter notre accord et préparer la période post-accord dérogatoire.

La valorisation des savoir-faire de notre industrie, de ses solutions et de ses produits a été au centre de nos nombreuses actions de promotion et de communication. Je tiens à souligner, tout d'abord, l'accord donné en novembre 2010 par les membres du Comité Exécutif de la FIB pour un engagement financier significatif de la FIB à l'opération filière « Le béton naturellement », avec le concours complémentaire des groupes produits blocs et planchers ossatures. Cette action qui regroupe CIMBETON, la FIB, le SNBPE et l'UNPG vise à valoriser les solutions béton dans la maison individuelle BBC avec une forte mobilisation des industriels des secteurs concernés, car sa démultiplication sur le terrain constitue l'une des clés de la réussite de cette campagne. Rappelons aussi les initiatives prises par les groupes produits et les commissions marché Bâtiment et Travaux publics pour mener des actions de prescription et de promotion. Citons notamment notre participation aux salons Pollutec ou Interoute et Ville. Je tiens à souligner également la réussite exemplaire des Trophées de la FIB, initiée par la commission marketing communication, qui s'est mobilisée très fortement pour réaliser une deuxième édition en 2011.

A la lecture de ce rapport d'activité, vous constaterez que le projet politique que je vous avais soumis en 2009 prend corps grâce aux travaux initiés par l'ensemble des participants aux instances de la FIB, dont je salue l'engagement.

Répondre collectivement aux enjeux du présent, c'est préparer notre industrie à relever les défis de demain. C'est l'ambition de chacun, tous unis au sein de la FIB.

Bien cordialement.

Vincent HEMERY  
Président

# La Fédération de l'Industrie du Béton

## Présentation :

*La FIB – Fédération de l'Industrie du Béton – concourt à la promotion des intérêts des industriels fabricants de produits en béton et assure la représentation de ce secteur industriel auprès des Pouvoirs Publics et de l'environnement professionnel.*

## Ses missions :

- **Faire valoir et défendre le point de vue des industriels du béton dans les domaines** technique, économique, juridique et social.
- **Développer la qualité et la certification des produits en béton.**
- La FIB est à l'origine de la création, en 1967, du CERIB (Centre d'Etudes et de Recherches de l'Industrie du Béton).
- Elle a été chargée par l'AFNOR de gérer le Bureau de Normalisation de l'Industrie du Béton (BNIB).
- **Dynamiser la politique sociale de l'Industrie du Béton** (dialogue et négociation avec les partenaires sociaux, formation professionnelle...).
- **Conseiller** individuellement ses adhérents, parallèlement aux actions collectives, dans le cadre de services d'assistance personnalisés dans les domaines les plus divers (technique, social et formation, juridique, statistique...).
- **Communiquer** avec l'environnement professionnel.
- **Etablir** les statistiques industrielles de la branche " produits en béton " (La FIB est co-agrèée par le Ministère de l'Industrie pour réaliser les enquêtes statistiques obligatoires).
- **Promouvoir** les produits en béton.

# Son organisation

**Le Comité Exécutif, par délégation de l'Assemblée Générale, assure l'administration de la Fédération. Il confie des missions d'études à 6 commissions nationales :**

- Commission Marketing et Communication,
- Commission Economie,
- Commission Emploi Sécurité Formation,
- Commission Technique,
- Commission Marché « Bâtiment »,
- Commission Marché « Travaux Publics ».

## **Présidence (Juin 2011)**

- Jean BONNIE – Président.

## **Commissions Marché**

- Denis LESAGE (RECTOR LESAGE) – Président de la Commission Marché « Bâtiment »,
- Denis HERINCKX (CIMENTUB) – Président de la Commission Marché « Travaux Publics ».

## **Commissions Transversales**

- Vincent HEMERY (BLARD) – Président de la Commission Economie,
- Michel NARDONE (KP1) – Président de la Commission Emploi Sécurité Formation,
- Patrick PELTIER (STRADAL) – Président de la Commission Technique,
- Jean-Marc PARIS (KP1) – Président de la Commission Marketing et Communication,

**Compte-tenu, d'une part de la diversité des familles de produits en béton et, d'autre part, d'un tissu très dense de près de mille sites de production sur l'ensemble du territoire, la FIB articule son action autour de 2 Commissions Marché « Bâtiment » et « Travaux Publics » regroupant les 15 Groupes « Produits », correspondant aux principales familles de produits, et de 7 Régions, ajustant l'organisation syndicale au plus près des réalités industrielles de chaque région.**

## Groupes « Produits »

Concernant les présidences de ces groupes, la structure à ce jour est la suivante :

- **Blocs** : Philippe DUROUX (BIP),
- **Planchers - Ossatures** : Christian HERRERIA (KP1),
- **Éléments architecturaux pour la construction** : Alain BATTISTONNI (EUROBETON FRANCE),
- **Escaliers** : Jean-Marc VIVIER (CHAZEY-BONS PREFA),
- **Conduits et Gains** : Jean-Noël MONIER (BONNA SABLA),
- **Tuiles** :
- **Syndicat National des Fabricants de Béton Cellulaire** : Christian GUEGAN (XELLA THERMOPIERRE),
- **Clôtures** :
- **Elevage** : Stéphane LUCAS (FOURNIER),
- **Assainissement** : Arnaud DEHEUL (BONNA SABLA),
- **Voirie-Environnement** : Gil BUSCHINI (STRADAL),
- **Ecrans acoustiques** : Christophe GOMIS (P.B.M.),
- **Caveaux** :
- **Chambres de télécommunications** :
- **Chambre Syndicale des Fabricants de Supports en Béton Armé** : Marie-Anne BELFROID (ELECTRO BETON).

## Organisation formelle : les Régions

Sur le plan de l'organisation formelle, tout d'abord, rappelons que **7 Régions** regroupent les adhérents. Concernant les présidences, la structure à ce jour est la suivante :

1. **FIB NORD (Nord-Pas de Calais / Picardie / Normandie)** : Bertrand BEDEL (ALKERN),
2. **FIB EST (Alsace-Lorraine / Champagne-Ardenne / Franche-Comté)** : Robert WAGNER (SEPA),
3. **FIB OUEST (Bretagne / Pays de Loire)** : Patrick AUBIN (Groupe PIGEON-DAUMERAY),
4. **FIB CENTRE – ILE DE FRANCE** : Jacques CHARTON (FUSCO),
5. **FIB CENTRE – EST (Auvergne / Bourgogne / Rhône-Alpes)** : Jean-Paul NEVEU (FABEMI),
6. **FIB SUD-OUEST (Aquitaine / Poitou-Charentes / Midi-Pyrénées / Limousin)** : Jean-Claude CONSEIL (LIGERIENNE BETON),
7. **FIB SUD-EST (Languedoc-Roussillon / PACA)** : Robert DELBECQUE (EUROBETON INTERNATIONAL / SAINT GOBAIN).

**A s s e m b l é e   G é n é r a l e  
d e s   a d h é r e n t s**

**Président :  
Jean BONNIE**

**C o m i t é   E x é c u t i f**

**Comité  
Consultatif**

**Commissions  
transversales**

**Economie**

**Emploi – Sécurité  
- Formation**

**Marketing -  
Communication**

**Technique**

**Commissions  
Marché**

**Bâtiment**

**Blocs**

**Blocs en béton cellulaire**

**Clôtures**

**Conduits et Gaines**

**Éléments architecturaux**

**Escaliers**

**Planchers et Ossatures**

**Tuiles**

**Travaux  
Publics**

**Assainissement**

**Caveaux**

**Chambres de  
télécommunications**

**Ecrans acoustiques**

**Elevage**

**Supports Canalisations  
Aériennes**

**Voirie-Environnement**

**Régions**

**Est**

**Centre -  
Ile de France**

**Nord**

**Ouest**

**Centre Est**

**Sud-Est**

**Sud-Ouest**

# Organigramme



**Marc LEBRUN**  
*Directeur Général*

Politique générale (AG, CD, Bureau)  
Coordination de la structure de la FIB



**Sylvie VALLADEAU- RONCIN**  
*Directeur Général adjoint*

Politique générale (AG, CD, Bureau)  
Administration générale (Finances, Gestion, RH)  
Coordination des syndicats nationaux – FIB BLOCS



**Jacques MANZONI**  
*Directeur Général adjoint*

Politique générale (AG, CD, bureau)  
Lobbying politique  
Commission Economie  
Commission Communication  
Coordination des syndicats régionaux



**Marc LAINÉ**  
*Secrétaire Général*

Syndicats nationaux, syndicats régionaux  
Commission Technique  
Normalisation, Certification, Environnement



**Isabelle LEROY-LEVAUX**  
*Responsable des Affaires  
Juridiques, Sociales et Formation*

Services juridiques, sociaux, fiscaux  
Commission Emploi-Sécurité,-Formation



**Pierre FLAUD**  
*Responsable  
Informatique et Statistiques*

Statistiques, Informatique, Bases de données  
Cotisations, Logistique

## SECRETARIAT



**Isabelle LEBRETON**  
*Assistante de direction*



**Catherine FLAMAND**  
*Assistante Administrative*



**Christelle DUVILLARD**  
*Assistante Administrative*

## Ses services :

Les actions spécifiques à l'Industrie du Béton sont définies et conduites par les industriels dans les instances appartenant ou rattachées à la FIB. Leur exécution est assurée au niveau national et régional par une équipe de permanents.

## Les partenaires :

La FIB travaille en relations constantes avec son environnement professionnel.

- **MEDEF** (Mouvement des Entreprises de France) ;
- **BIBM** (Bureau International du Béton Manufacturé) ;
- **AIMCC** (Association des Industries de la Construction) ;
- **ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES** du secteur BTP : FFB (EGF-BTP, UMGO, ...), FNTP, CANALISATEURS DE FRANCE, SYNCRA, CAPEB, UNSFA, FNMC ...

Dans le domaine de la QUALITE :

- **GROUPE AFNOR** (Association Française de Normalisation).

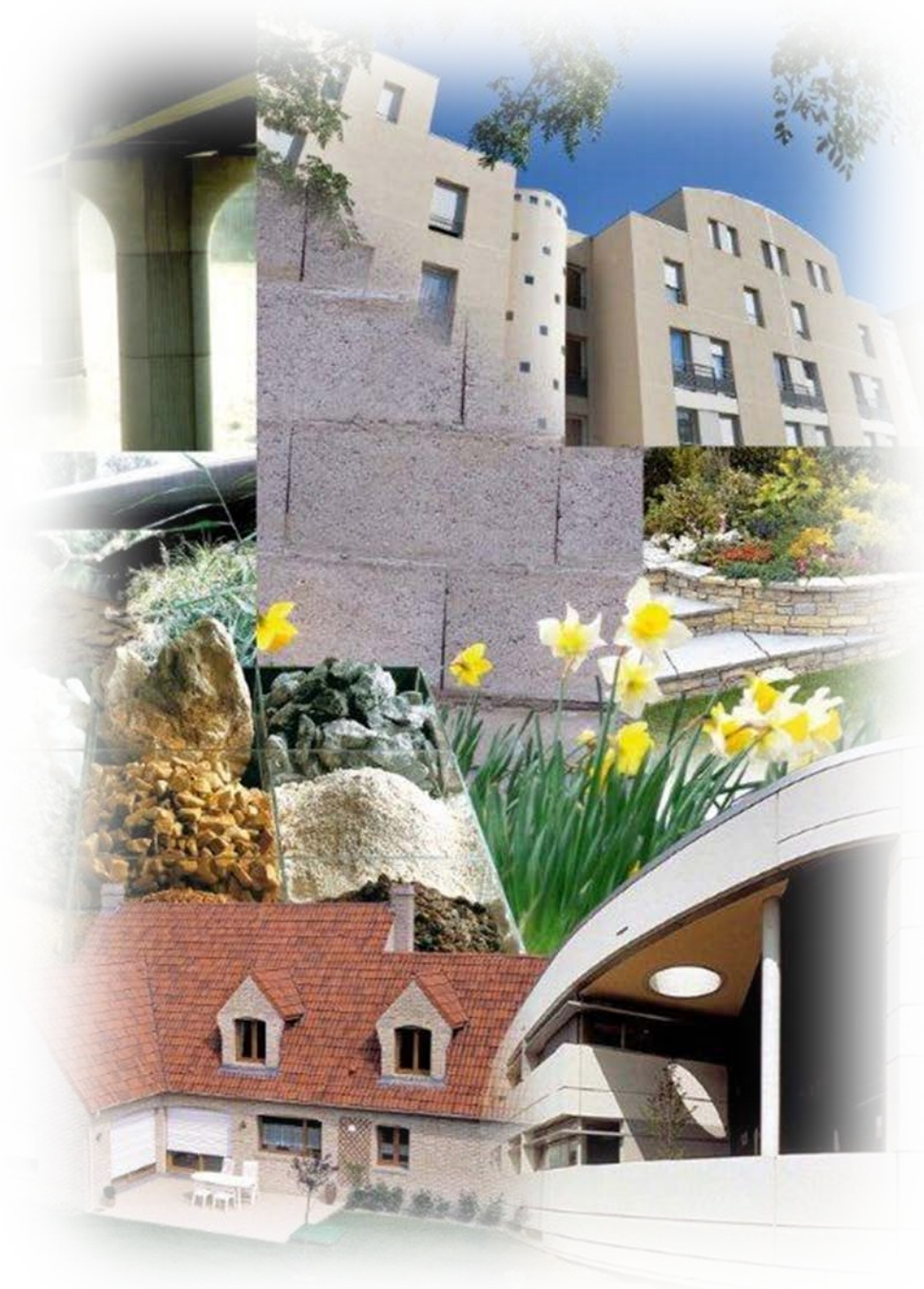
Dans le domaine ECONOMIQUE :

- **Cellules Economiques Régionales** ;
- **Observatoire du BTP.**

La FIB entretient également des relations étroites de partenariat notamment avec :

- **ADEME** (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) ;
- **AQC** (Agence Qualité Construction) ;
- **ATILH** (Association Technique de l'Industrie des Liants Hydrauliques) ;
- **CEFICEM** (Centre d'Etudes et de Formation des Industries de Carrières et Matériaux de Construction) ;
- **CERIB** (Centre d'Etudes et de Recherches de l'Industrie du Béton), bien sûr, centre unique en Europe et partenaire privilégié de la profession ;
- **CIDB** (Centre d'Information Du Bruit) ;
- **CIMBETON** (Centre d'information sur le ciment et ses applications) ;
- **COFRAC** (Comité Français d'Accréditation) ;
- **CSTB** (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) ;
- **CTMCC** (Association des Centres Techniques des Matériaux et Composants pour la Construction) ;
- **EFB** (Ecole Française du Béton) ;
- **FORCEMAT** (Organisme Paritaire Collecteur Agréé des Carrières et Matériaux de Construction)
- **SFIC** (Syndicat Français de l'Industrie Cimentière) ;
- **UNICEM** (Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction).

## Les Groupes « Produits »



# Les Groupes « Produits »

## 1. BLOCS

FIB BLOCS s'est mobilisé en 2010/2011 pour poursuivre les missions qui sont les siennes, tant en faveur de la communication sur le système constructif BLOC BETON que pour travailler techniquement sur les maçonneries en blocs béton.

En matière de communication, la Commission Promotion du syndicat FIB Blocs, a poursuivi ses actions autour de la campagne de promotion du bloc en béton BLOCALIANS.

Un nouvel axe de communication a été développé au début de l'année 2011 avec une nouvelle campagne THERMALIANS composée de nouveaux supports d'image associés à un nouveau site internet.

En complément, FIB BLOCS a apporté son soutien à l'opération « Le béton naturellement » développée par la filière béton, en faveur des solutions béton pour les maisons individuelles face à la réglementation thermique 2012.

FIB BLOCS a poursuivi, par ailleurs, ses travaux avec le CERIB sur la présentation et la diffusion de la caleulette BBclic, permettant aux commerciaux de l'industrie du BLOC de démontrer la faisabilité d'une maison individuelle Basse Consommation auprès des constructeurs de maisons individuelles et des bureaux d'études thermiques. Cet outil est largement distribué dans les « matinales » du CERIB en faveur des solutions béton pour la maison individuelle.

**BLOCALIANS** a poursuivi sa présence dans de nombreux salons institutionnels nationaux et régionaux en réponse aux demandes des adhérents à la campagne sur le terrain.

FIB BLOCS s'est aussi mobilisé dans le cadre de sa commission technique pour travailler sur les thèmes de l'imperméabilité à l'air des maçonneries, l'inertie thermique des murs en blocs béton, la mise en place de la nouvelle réglementation thermique 2012 mais aussi de la nouvelle réglementation sismique....



## 2. PLANCHERS OSSATURES

Le Groupe produits Planchers Ossatures a poursuivi son investissement dans les domaines de la normalisation (européenne et française) et de la réglementation. Ces travaux ont concerné principalement les sujets suivants :

- DTU 23.4 prédalles, avec notamment, l'accord de la Commission BNSR CF EC2 pour reprendre dans le DTU les conclusions relatives à la validité de la méthode forfaitaire au regard des exigences de l'Eurocode 2 ou encore leur vérification du poinçonnement
  - Amendement A3 de la NF - EN 1168 concernant les dalles alvéolées
  - Méthode de justification par le calcul de la résistance au feu des dalles alvéolées (réunions ministérielles Arrêté de Résistance au Feu) avec intégration de la problématique des appuis flexibles
  - Participation à la révision actuelle du CPT Planchers nervurés à poutrelles préfabriquées (et future rédaction du DTU 23.5)
  - Rédaction du DTU 21 « Exécution des ouvrages en béton »
- Inserts de Levage – CEN TR 15728

Un intense travail a également été accompli pour continuer le suivi et la mise en place des nouvelles certifications de produits et accompagner l'évolution de certains référentiels de certification (AFCAB, ASQPE).

Le Groupe Planchers Ossatures se préoccupe également particulièrement de l'évolution de la réglementation sismique (arrêté, guides associés, CERIB Actualités, etc). Il suit de près la mise à jour des règles sismiques PSMI pour les maisons individuelles.

Les travaux sur la mise en œuvre et le dimensionnement des planchers à prédalles suspendues se sont poursuivis : base de données de chantiers témoins (Site Web FIB), rédaction de guides de pose et de recommandations professionnelles, documents transmis aux BE et entreprises, organisation de visites de chantier ...



Le Groupe a également piloté de nombreux travaux (études et recherches, calculs, simulations numériques, essais mécaniques et thermiques, ...) réalisés au CERIB et visant en particulier à alimenter les débats dans le cadre des commissions techniques, (rédaction des DTU, réglementation Arrêté FEU...). Il s'est aussi chargé de tester l'application pour ses produits (poutres, poteaux, dalles...) de la version modifiée du logiciel CIM FEU EC2 réalisé par le CSTB et CIMBETON.

Le Groupe a, par ailleurs, relancé son action de promotion des prédalles, et organise un partenariat avec les entreprises de mise en œuvre (UMGO) pour informer, en régions, les entreprises sur l'intérêt et les qualités de ce système constructif.

Le Groupe a également mené à bien son opération de promotion des poutrelles sur vide sanitaire. L'action du Groupe de travail Promotion poutrelles est, maintenant, relayée par les firmes sur le terrain, au quotidien.

Le Groupe Planchers Ossatures a aussi créé en son sein un groupe de travail dédié à la promotion des Murs à coffrage intégré (appelé MCI).

L'un des axes de travail consiste à aller à la rencontre du monde de l'enseignement pour lui présenter ce système constructif et l'intégrer dans les programmes.

Enfin, le Groupe Planchers Ossatures concourt directement à l'opération de la filière « Le béton naturellement ».

### 3. **CONDUITS**

Le Groupe produits Conduits a poursuivi son investissement aux côtés du CERIB pour assurer le suivi des révisions des normes européennes concernant les différentes familles de produits – conduits intérieurs, conduits simples et multi parois, et enveloppes externes.

Il a également participé, aux côtés du CERIB, aux travaux d'eupéanisation du DTU 24.1 qui vise la mise en œuvre des produits.

En outre, FIB CONDUITS s'est mobilisé au sujet de la révision des règles parasismiques pour la construction des maisons individuelles pour que les dispositions constructives en matière de conduits de cheminée soient adaptées.



### 4. **CLÔTURES**

Le Groupe produits Clôtures a poursuivi sa réflexion, dans le cadre d'une commission de travail ad hoc, avec l'aide du CERIB, sur les axes de développement de la certification NF des « éléments de clôtures en béton ».

Une enquête a notamment été réalisée auprès des industriels pour cibler leurs attentes vis-à-vis de la certification mais aussi les évolutions qu'ils souhaitaient voir mises en place en matière de procédures de contrôle.

## 5. **SYNDICAT NATIONAL DES FABRICANTS DE BETON CELLULAIRE**

Le Syndicat a préparé le programme de présentation aux enseignants du CD Rom Outils pédagogiques consacré au béton cellulaire et de l'ouvrage « Construire en béton cellulaire ».

Parallèlement, il a programmé la réalisation d'analyses de cycle de vie sur de nouveaux produits.

Le Syndicat a poursuivi la diffusion active de son livre de référence sur le béton cellulaire, de même que celle du guide de mise en œuvre. Le Mémento du Béton cellulaire va faire l'objet d'une actualisation.

Le Syndicat poursuit parallèlement ses cycles de formation auprès des CFA.

Les relations construites avec la FFB, l'UNTEC, l'UNCFI, les architectes et les promoteurs sont activement poursuivies.

## 6. **ESCALIERS**

Le Groupe Escaliers a poursuivi son action de promotion du nouveau référentiel NF de la certification des escaliers. Dans le même temps, il a concouru au respect de la réglementation en participant à diverses opérations destinées à s'assurer du réel marquage CE des escaliers.

Au niveau de la réglementation relative à l'accessibilité des personnes handicapées aux bâtiments, le groupe Escaliers a poursuivi la diffusion de sa plaquette d'information destinée à l'environnement professionnel. L'actualisation du document interne de référence sur la réglementation a parallèlement été engagée.

Le groupe Escaliers suit également de manière très attentive, l'évolution des réglementations liées au séisme, d'une part, et à l'acoustique, d'autre part.

En réponse à une demande des clients, les grandes entreprises notamment, le groupe s'est emparé de la problématique de la manutention des escaliers sur les camions.

Il a mené une étude sur les pratiques existantes et en a échangé avec les entreprises pour aller de l'avant et rechercher les solutions les plus adaptées. Le travail commun se poursuit, dans un climat de confiance constructif.



## 7. ELEMENTS ARCHITECTURAUX POUR LA CONSTRUCTION

Le Groupe produits Eléments architecturaux a procédé à une révision du référentiel de certification NF des éléments architecturaux. Il accompagne la promotion de cette certification NF, notamment dans le cadre du plan d'action de valorisation de la marque NF mis en place depuis le début de l'année 2011.

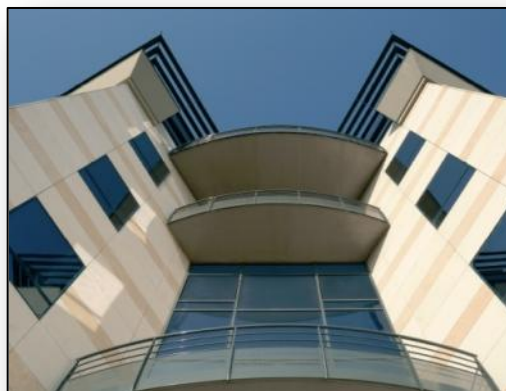
FIB Eléments architecturaux poursuit par ailleurs le pilotage d'études importantes pour la profession, comme celles qui concernent l'intérêt de l'émaillage à froid vis-à-vis de la résistance aux taches et le traitement des parements en béton présentant des hétérogénéités de teinte.

La rédaction d'un CCTP type est engagée.

Le Groupe continue également de s'impliquer particulièrement dans la préparation des réglementations à venir dans les domaines thermique et sismique.

Côté promotion, l'actualisation du Guide Technique de la collection CIMBETON sur les éléments architecturaux a été menée à bien. Une édition papier a été réalisée, de même qu'une édition sous forme de CD Rom.

Le souhait du groupe est d'organiser le plus rapidement possible une matinale technique consacrée aux éléments architecturaux.



## 8. ECRANS ACOUSTIQUES

Le Groupe produits Ecrans acoustiques a poursuivi son implication dans les travaux de normalisation européenne, qui sont à la fois nombreux et sensibles.

Il s'est préoccupé de concourir, à son niveau, à la surveillance du marché, tant vis-à-vis du marquage CE que par rapport au dimensionnement des produits.

Le groupe Ecrans a accompagné la rédaction d'un courrier à tous les acteurs du milieu des écrans acoustiques rappelant l'ensemble des règles à respecter (Eurocodes, normes, marquage CE, CCTP, ...).

Le Guide technique T 45 de la collection de CIMBETON que FIB Ecrans s'est employé à actualiser, en partenariat avec CIMBETON et le CERIB, contient le CCTP type rédigé par la profession. Il est actuellement largement diffusé.

La profession dispose ainsi de documents parfaitement actualisés pour contribuer à la promotion de son offre.

Le projet d'organiser une journée technique autour d'un écran en 2011 est en cours d'étude. Cette journée pourrait utilement être réalisée en partenariat avec l'AFGC.

## 9. ASSAINISSEMENT

Tant pour l'assainissement collectif que pour l'assainissement non collectif, le Groupe produits assainissement a poursuivi sa très forte implication dans les nombreux travaux en cours dans les domaines de la normalisation et de la réglementation : révision des normes européennes relatives aux produits et aux ouvrages, création de nouvelles normes, révision de l'Instruction Technique de 1977, RGC 2010, révision de l'arrêté du 6 mai 1996 sur l'ANC, révision du DTU 64-1, réutilisation de l'eau de pluie...

FIB Assainissement a également poursuivi son pilotage des différentes études en cours au CERIB la concernant : management intégré et gestion patrimoniale des réseaux, techniques alternatives, manutention des produits,...

FIB Assainissement, en partenariat avec CIMBETON et le CERIB, a présenté un stand particulièrement attractif sur le salon de Pollutec 2010, à Lyon.

Les premières étapes de l'étude sur la Qualité Environnementale des Réseaux d'assainissement (QER) ont été achevées et la revue critique est en cours de préparation.

Les relations se sont poursuivies avec Canaliseurs de France avec la réalisation de l'édition numéro 3 du document conjoint sur la qualité des réseaux d'assainissement en béton. Ce document, qui rencontre un remarquable accueil, apporte des informations complémentaires sur l'emboîtement des tuyaux et la mise en œuvre des regards.



Un travail conjoint a également été effectué avec les contrôleurs de réseaux (SYNCRA) pour appeler l'attention des maîtres d'ouvrage sur l'importance du contrôle, à la réception et dans le temps, pour garantir l'efficacité des performances des réseaux d'assainissement.

Une lettre ouverte aux maîtres d'ouvrage (textes à prendre en compte, responsabilité des différents acteurs, pourquoi il faut réaliser des essais, les bénéfices pour la collectivité), a été signée par Canaliseurs de France, la CICF, la FNCCR, le SYNCRA et la FIB. Elle a fait l'objet d'une très grande diffusion par les médias.

Parallèlement, le guide pratique expliquant ce qu'il faut faire pour réaliser des essais de qualité a été édité et publié sous la triple signature du SYNCRA, de la FIB et du CERIB.

Les relations se poursuivent afin de tenir, dans le cadre de l'évolution des textes européens, des positions communes sur les performances des essais et leurs modalités pratiques de réalisation.

Concernant les produits substitués, FIB Assainissement a participé aux travaux de la Commission « Tuyaux » que le BIBM a relancée afin que les fabricants de produits en béton pour l'assainissement mutualisent leurs actions et se fédèrent pour lutter plus efficacement contre la concurrence, aigüe et souvent abusive des concurrents.

## 10. **VOIRIE ENVIRONNEMENT**

Le Groupe produits Voirie Environnement a poursuivi ses travaux dans le domaine de la normalisation, qu'elle soit européenne ou nationale : revue des normes EN pavés, dalles et bordures, ENV 12633 sur la glissance, projet de norme NF P 98351 sur les surfaces podotactiles, murs de soutènement, ...

Dans la lignée des études QEB et QER, une étude sur la Qualité Environnementale des Voiries (QEV) a été lancée, en partenariat avec le CERIB, qui la pilote, et CIMBETON.

Les premiers éléments d'information ont été obtenus. L'objectif est de pouvoir organiser la revue critique début 2012.

Une étude du même ordre va être entreprise pour les terrasses : QET (Qualité Environnementale des Terrasses).

Deux guides sont en voie d'être publiés concernant la pose des produits de dallages pour revêtements intérieurs et extérieurs.



La certification NF FDES Bordures est en place. Elle a fait l'objet d'une large campagne dans la presse spécialisée. Désormais, à l'appui des études environnementales menées au profit des pavés et des dalles, l'objectif est de pouvoir disposer sans tarder d'une certification NF FDES applicable à l'ensemble des produits de voirie (pavés, dalles et bordures).

Pour les murs de soutènement, une plaquette a été éditée à plusieurs milliers d'exemplaires pour promouvoir la certification QUALIF IB de ces produits.

Dans le domaine des études, le Groupe Voirie Environnement va, avec le CERIB, se préoccuper du dimensionnement des dalles gazon intégrant les dispositions relatives à la pose, du dimensionnement des dalles de grandes dimensions, de l'établissement d'une méthode de détermination de la classe de résistance des dalles posées en terrasse et de la refonte du logiciel VOIRIB.

Par ailleurs, les matinales techniques consacrées à la voirie et à l'environnement sont en ordre de marche : plusieurs réunions se sont tenues avec un réel succès.

Enfin, le Groupe, avec le CERIB, a présenté un stand sur le salon Interoute et Ville, à Metz.

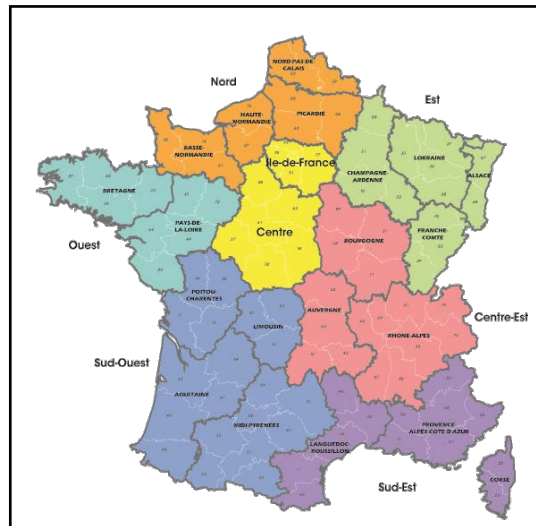
# Les Régions



# Les Régions

Dans le cadre de son projet politique, la FIB, comme validé par son Assemblée Générale, a sensiblement réduit le nombre de ses FIB régionales, désormais au nombre de 7.

La carte de France ci-dessous les identifie :



## LEURS MISSIONS ET LEURS ACTIONS

Les **objectifs généraux** des Régions ne changent pas fondamentalement et sont rappelés ci-dessous.

Quelques exemples illustrent en quoi l'on peut estimer qu'ils sont globalement atteints.

- ➔ **Des Régions pour se rencontrer, se connaître** : objectif le plus naturel... et pas le moins important. Les Syndicats Régionaux constituent sans doute un des cadres privilégiés de rencontres et d'échanges d'expériences entre industriels. **Plus de 50 réunions** ont été organisées ces 12 derniers mois, réunissant pour chacune en moyenne **une quinzaine d'industriels**.
- ➔ Ce chiffre démontre l'intérêt manifesté par les adhérents pour l'activité de leurs syndicats locaux. Il illustre notamment une attente réelle en matière de contacts entre industriels.

A noter qu'au-delà des réunions, sont parfois organisés d'autres types de rencontres professionnelles comme les visites d'usine des uns ou des autres, des rencontres avec certains fournisseurs ou clients ou aussi des réunions où des élus locaux sont invités.

Un programme social peut aussi venir compléter la réunion proprement dite.

Là encore, l'idée est d'insuffler un « état d'esprit » garant de relations conviviales, franches et constructives entre confrères.

- ➔ **Des Régions pour s’informer, échanger** : les réunions syndicales régionales sont par ailleurs un des moyens permettant aux industriels de **se tenir informés** des dossiers traités par la FIB. Un ensemble de questions « transversales » y est traditionnellement évoqué, dans des domaines divers (économique, social, communication ...).
- ➔ Les réunions régionales ouvrent également des possibilités de **s’exprimer**, de prendre des positions sur les dossiers traités par la FIB et bien sûr de jouer un rôle de **force de proposition**. Des commissions régionales de promotion de blocs, de voirie et d’assainissement ont consolidé leurs travaux au sein de plusieurs FIB régionales.

Cela est particulièrement important pour les industriels ne pouvant s’investir, comme ils le souhaiteraient, faute de temps, au sein des instances et commissions nationales.

- ➔ **Des Régions pour représenter et défendre la profession** : la défense des intérêts d’une profession est la raison d’être des Organisations Professionnelles. Pour « faire valoir les intérêts de l’Industrie du Béton », les FIB Régionales développent des contacts – réguliers ou ponctuels – avec leur environnement professionnel amont et aval. Peuvent être citées, à titre d’illustrations, les relations avec les autres Fédérations Professionnelles, notamment l’UNICEM pour tout ce qui concerne le domaine social (salaires minimaux conventionnels ouvriers ETAM), l’organisme de formation CEFICEM et l’organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) FORCEMAT, l’Ecole des Mines (Douai), certains organismes publics (CRAM, ...), les Cellules Economiques Régionales, les administrations ou les élus politiques (Députés, Préfectures, Conseils Régionaux, Conseils Généraux, etc...).
- ➔ **Des Régions pour décliner localement la politique et les actions lancées au plan national** : bien entendu, les FIB Régionales participent, en relation avec les instances nationales, à la mise en œuvre de la politique de la FIB.

Il est particulièrement important de noter que les présidents des 7 FIB régionales sont membres du nouveau Comité Exécutif de la FIB.

Les Régions ont désigné un ou des représentants à la Commission ESF de la FIB ainsi qu’à sa Commission Marketing et Communication.

- ➔ **Elles sont un des maillons essentiels de l’organisation de la FIB**. Citons à titre d’exemples là encore non exhaustifs et détaillés par ailleurs pour certains d’entre eux dans le présent compte-rendu d’activité :

- **En matière sociale**

Les négociations sur les salaires minimaux conventionnels (qui sont de la responsabilité de la Commission ESF de la FIB) pour lesquelles des industriels régionaux sont mandatés.

- **En matière de promotion auprès de l’enseignement**

Une action qui a vu sa première application en 2000 et qui se poursuit, dont la réussite implique et impliquera nécessairement une réelle motivation des industriels régionaux : le dossier « outils pédagogiques ».

La FIB et le CERIB organisent avec le Ministère de l'Education Nationale, l'EFB – Ecole Française du Béton et l'APMBTP – Association des Professeurs des Métiers du BTP – des journées d'information pour les enseignants des BAC + 2, BTS et IUT des métiers de la construction.

L'objectif est de favoriser la mise à jour de leurs connaissances sur l'Industrie du Béton et, au-delà, de les aider, par la mise à disposition d'outils performants, à mieux faire connaître à leurs élèves, qui sont les prescripteurs de demain, les produits en béton et leurs usages dans les ouvrages du BTP... mais aussi les métiers de l'Industrie du Béton.

Cette action conduit à proposer aux instances de l'Education Nationale outre les journées de formation (suivies de visites de chantiers locaux) des outils pédagogiques tout à fait nouveaux sous la forme d'une collection de CD-ROM.

En ce moment, le Tour de France vers les enseignants de l'Education Nationale est consacré aux produits en béton pour la maison individuelle.



## Les Commissions Marché



# Les Commissions Marché

Prévues dans les nouveaux statuts de la FIB adoptés en 2009, les commissions Marché « Bâtiment » et « Travaux Publics » se sont réunies en assemblée constitutive en fin d'année 2009 pour élire leurs présidents et leurs représentants au Comité Exécutif (4 issus de la Commission marché Bâtiment et 3 de celle des Travaux Publics) et définir leur plan de travail.

Rappelons tout d'abord leur objet : elles soumettront au Comité Exécutif pour validation un projet de politique de marketing et de communication de la Fédération vis-à-vis des marchés qu'elles ont en charge. A ce titre, en externe, elles seront l'un des interlocuteurs privilégiés des organisations professionnelles rattachées à leur environnement. Et en interne, elles joueront le rôle d'interface entre les groupes « produits » relevant de leurs domaines d'action respectifs.

## 1. COMMISSION MARCHÉ « BATIMENT »

Les membres de la commission ont décidé d'orienter leurs travaux sur la thématique « *performance environnementale et énergétique* » ; deux groupes de travail se sont constitués, l'un sur le logement (maison individuelle et bâtiment collectif), le second sur les autres bâtiments (industriels, tertiaires...).

Au cours des réunions, des points d'avancement des actions en cours ont été effectués notamment sur les Matinales du CERIB, l'approche des bureaux d'études thermiques et l'opération filière « le béton naturellement ».

## 2. COMMISSION MARCHÉ « TRAVAUX PUBLICS »

Les membres de la commission ont émis le souhait de conduire deux actions visant respectivement la valorisation des solutions préfabriquées face à des techniques et produits concurrents, et la mise en avant des atouts de nos produits, notamment vis-à-vis des enjeux liés au développement durable.

Concernant la première action, des contacts ont été pris avec la FNTP pour organiser, en partenariat, des matinales techniques consacrées aux Travaux Publics et au Génie Civil.

Pour la seconde, une publication intitulée « Aménagement durable – Travaux Publics/Génie Civil – L'Industrie du Béton s'engage » a été éditée et diffusée en nombre.



# Les Actions de Lobbying



# Les Actions de Lobbying

## ◆ *Comité Stratégique Bâtiment du Grenelle Environnement*

Durant l'année 2010-2011, la FIB a participé aux différents travaux du Comité Stratégique. La FIB, avec le concours des organisations de la filière béton (Cimbéton, SNBPE et UNPG) a participé à la mise en place d'une étape du Tour de France du Grenelle le 15 juin à Cannes intitulée « Les solutions béton pour la maison basse consommation ». Des représentants des organisations professionnelles de l'AFIPEB (Association Française de l'Isolation en Polystyrène Expansé dans le Bâtiment), du FILMM (Syndicat des Fabricants d'Isolants en Laine Minérales Manufacturées), de l'UMGO (Union de la Maçonnerie et du Gros Œuvre), de la filière béton ainsi que le bureau d'études thermiques Bastide & Bondoux et le constructeur de maisons individuelles Mas Provence sont intervenus pour valoriser les solutions béton.



## ◆ *Action « décret bois »*

Les dispositions du décret du 15 mars 2010 relatif à l'utilisation du bois dans certaines constructions imposent des seuils minimaux de quantité de bois incorporé dans une construction. Pour les bâtiments logistiques, le respect de ce seuil exclurait quasiment de fait les solutions béton. Une action auprès de la DGUH est menée pour obtenir un assouplissement des dispositions.

## ◆ *Inauguration des nouveaux équipements du CERIB par le Ministre de l'Industrie*

Le 20 octobre 2010, Christian ESTROSI, Ministre chargé de l'Industrie, a inauguré les équipements Prométhée et EnerGé de notre centre technique, le CERIB, deux réalisations exemplaires de notre industrie, qui illustrent les capacités de recherches et les performances de nos solutions en béton.

Prométhée, laboratoire d'essais de résistance au feu des structures en béton du CERIB, quasiment unique au monde dans son concept, notamment pour le test en vraie grandeur, du comportement de planchers, d'assemblages poteaux-poutres, ou bien de voussoirs de tunnels, est utilisé dans le cadre de la recherche des performances au feu, que ce soit au niveau national, européen, voire mondial. Il constitue un outil de référence pour promouvoir nos solutions en béton dans le cadre de l'ingénierie de la sécurité incendie.

EnerGé est à la fois un bâtiment à énergie positive (BEPOS) construit avec des produits en béton actuels, une vitrine des savoir-faire de nos entreprises au-travers de son show-room et un laboratoire dédié à la durabilité du béton. Il est, en outre, lauréat de l'appel à projets ADEME/Région Centre « efficacité énergétique dans les bâtiments ».

# Les Commissions Transversales



# Les Commissions Transversales

## 1. ECONOMIE

### ■ Réduction des délais de paiement

Conformément au décret publié le 2 mai 2009 portant sur la réduction des délais de paiement dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, les entreprises de l'Industrie du Béton appliquent le délai maximal de 60 jours fin de mois depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Il sera de 50 jours fin de mois au 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour parvenir à 45 jours fin de mois au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Le décret du 2 octobre 2009 portant sur les produits en acier pour la construction a validé le contenu de l'accord signé le 26 février 2009, qui prévoit le calendrier suivant :

- **Au 1<sup>er</sup> janvier 2011**, l'accord dérogatoire aux délais de paiement fixait un délai de 50 jours fin de mois. Certains clients ont contesté le mode de computation mentionné dans l'accord. La FIB a donc entrepris une démarche, d'une part, auprès de la DGCCRF, et d'autre part, auprès de la Médiation aux relations inter-industrielles et de la sous-traitance. Cette action vise à régler les contestations pour le compte de l'année 2011 et à préparer l'application post-accord dérogatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 (45 jours fin de mois). La DGCCRF, en réponse au courrier de la FIB, a confirmé le mode de computation prévu dans l'accord dérogatoire, confirmé par l'avis de la Commission d'Examen des Pratiques Commerciales en date du 1<sup>er</sup> juin 2011.

### ■ Statistiques industrielles « produits en béton »

#### ◆ *Enquêtes de branche*

L'organisation du recueil et du traitement des statistiques de la branche « produits en béton » - mensuelles et annuelles - est aujourd'hui bien rodée.

En termes de délai, les statistiques mensuelles sont régulièrement diffusées, en général au plus tard, six semaines après la fin du mois considéré. L'objectif est de réduire ce délai, en améliorant la fiabilité des informations collectées.

Concernant les statistiques annuelles (qui servent de base à la réalisation du document « Economie et Gestion ») l'objectif est toujours de réduire sensiblement leur délai de publication. Il en va essentiellement de la discipline collective (rôle des dirigeants).

### ◆ **Enquête de tendance**

Pour répondre aux préoccupations des industriels liées à la crise économique avec notamment une lisibilité rapide des tendances statistiques de notre secteur, la commission Economie avait décidé la mise en place en 2009 d'une enquête nationale sur 7 familles de produits en béton : blocs / poutrelles / prédalles - dalles / tuyaux / regards / bordures / pavés. Compte-tenu de la persistance de la crise économique en 2010, cette enquête perdure.

L'objectif est de publier, en fin de première quinzaine du mois suivant, les tendances au niveau national par familles de produits.

L'enquête comporte 3 types d'information :

1. Les résultats quantitatifs du mois,
2. Les résultats quantitatifs cumulés,
3. Une appréciation qualitative.

### ■ **Diffusion d'informations économiques aux adhérents**

La FIB poursuit la diffusion régulière à ses adhérents d'informations contribuant à une meilleure connaissance du marché (outre les statistiques évoquées ci-dessus) :

- Tableau de bord mensuel ;
- Statistiques mensuelles de la construction « logements ou autres bâtiments autorisés et commencés » sans oublier plus **ponctuellement** d'autres informations économiques ou financières telles que notamment :
  - Enquête annuelle d'entreprise du SESSI (données comptables et financières du secteur),
  - Statistiques régionalisées de consommation de ciment et de livraison de BPE,
  - Bulletin « Activité et emploi dans le BTP » de la DAEI (Ministère de l'Équipement),
  - Note de prévision FIB qui est établie en janvier et réactualisée en juillet,
  - .../...

### ■ **Bilan de la conjoncture 2010 et prévisions 2011**

#### ◆ **Industrie du Béton : l'année 2010**

La dégradation que notre industrie a connue en 2008 et 2009 s'est réduite en 2010. A fin octobre 2010, l'évolution cumulée s'élève à -2,9 % - tous produits confondus, France entière -. Rappelons que l'enquête mensuelle FIB/UNICEM représente 53 % du chiffre d'affaires de notre industrie.

Pour les produits destinés au bâtiment, les évolutions cumulées en volume à fin octobre 2010 oscillent entre -6 % et 5,8 % (-6 % pour les dalles/prédalles, -3,4 % pour les blocs, 5,8 % pour les poutrelles).

Sur la même période, les produits destinés aux Travaux Publics sont en retrait, à l'exception des bordures (-12,4 % pour les tuyaux armés, -10,3 % pour les pavés, -6,6 % pour les dalles de voirie, 0,3 % pour les bordures).

Ces chiffres sont nationaux et doivent être modulés en tenant compte des disparités régionales.

Au cours de l'année 2010, les indicateurs économiques internationaux se sont améliorés et la prévision de croissance du PIB en France est proche de 1,5 %. Les organismes internationaux et les Pouvoirs Publics projettent pour l'année 2011 une évolution comprise entre 1,5 % et 2 %.

Compte-tenu des incertitudes liées à l'évolution des facteurs économiques et financiers, ainsi qu'à des éléments plus qualitatifs comme le moral des français, les prévisions de la FIB sont à considérer avec une grande prudence.

### ◆ **Prévisions 2011**

Malgré l'indispensable réduction du déficit budgétaire de la France, le Gouvernement a reconduit un certain nombre de mesures de soutien en faveur du secteur du bâtiment : maintien de la TVA à taux réduit et de l'éco-prêt à taux zéro, mise en place du prêt à taux zéro +.

Concernant les Travaux publics, après les mesures du plan de relance dont les effets ont soutenu l'activité en 2009 et dans une moindre mesure en 2010, la croissance prévue en 2011 sera cette fois liée au dynamisme du secteur privé et, dans une moindre mesure, aux collectivités locales. En revanche, l'investissement public de l'Etat devrait diminuer sensiblement.

### ◆ **Perspectives du BTP**

#### ● **Bâtiment**

La FFB prévoit pour le segment du logement neuf une progression de 4,5 % en 2011. En détail, les autorisations dans l'individuel et dans le collectif progresseraient à des rythmes assez voisins, respectivement + 5,0 % et + 3,8 %.

En revanche, selon la FFB, le marché du non-résidentiel neuf resterait déprimé. Les surfaces mises en chantier devraient s'inscrire en petite croissance de 1,5 %. En termes d'ouvertures de chantier, la situation s'améliorerait pour l'ensemble des segments de marché, hormis pour les commerces (- 17,0 %, après un recul de 7,0 % en 2010) et les bâtiments administratifs (- 5,2 %). Excepté les bâtiments agricoles, les bâtiments industriels enregistreraient la hausse la plus forte (+ 6,8 %). Quant aux bureaux, les mises en chantier devraient se stabiliser en 2011 (+ 0,8 %). En termes de production dans le non-résidentiel neuf, la baisse ressortirait certes moins forte qu'en 2010 (- 16,9 %), mais atteindrait toutefois - 9,2 % en 2011, compte tenu du recul global des mises en chantier dans le non-résidentiel en 2010.

- **Travaux Publics**

La FNTP prévoit une reprise de 2,5 % en valeur en 2011 pour atteindre un chiffre d'affaires proche de 40 milliards d'euros. Trois opérateurs soutiendraient la croissance :

1. Les investissements du secteur privé, principalement en travaux de VRD, devraient progresser de 4 % en valeur, en raison notamment des investissements de renouvellement et de la hausse des mises en chantier de logements neufs.
2. La situation des collectivités territoriales et locales reste globalement saine. Malgré une baisse probable des investissements des régions et départements, ceux des collectivités locales devraient augmenter (4<sup>ème</sup> année du mandat municipal). Au total, la croissance de leurs commandes serait de 2,5 %.
3. Progression de 2,5 % pour les investissements de l'année 2011 des grands opérateurs comme Réseau Ferré de France (régénération du réseau ferroviaire), la RATP (extension des réseaux), ou encore le démarrage de projets de transports collectifs urbains et autoroutiers.

Quant à l'Etat et dans un contexte de rigueur budgétaire, la baisse des crédits sera significative, de l'ordre de 9 % en valeur.

- **Industrie du Béton : prévisions 2011**

De cette analyse préalable des prévisions publiées par les autres acteurs de la construction et des résultats prévisibles de son industrie pour l'année 2011, la commission Economie prévoit une activité stable ou légèrement en baisse dans l'Industrie du Béton. Elle souligne également les difficultés d'appréciation de la situation compte-tenu notamment du manque de visibilité et des incertitudes de la conjoncture nationale et internationale dans les mois à venir.

Concernant les produits Bâtiment, l'évolution des ventes en volume pourrait être comprise entre 2 % à 4% (3 % à 5 % pour les blocs, 5 % à 7 % pour les poutrelles, et -3 % à 0 % pour les dalles/prédalles).

Concernant les produits Travaux Publics, les ventes en volume seraient comprises entre -7 % à -4 % (entre -9 % et -6 % pour les produits d'assainissement (tuyaux : -15 % à -10 % ; regards : -3 % à 0 %) et entre 0 % à +2 % pour les produits d'environnement (bordures : 5% ; pavés : -5 %).

**En conclusion, la commission Economie prévoit une évolution comprise entre -2 % et 1 % - en volume - des produits en béton, Bâtiment et Travaux Publics, pour l'année 2011.**

## 2. MARKETING ET COMMUNICATION

Les travaux de la Commission Marketing et Communication ont porté notamment cette année, sur l'élaboration et l'organisation de la 2<sup>ème</sup> édition des Trophées de la FIB et l'organisation du Congrès du BIBM.

### ■ Les Trophées de la FIB 2011

Après le succès rencontré par la première édition des Trophées de la FIB en 2010 : 26 dossiers, plus de 100 articles de presse, une présence sur les sites internet du Moniteur et de MEDEF TV, le Comité Exécutif de la FIB, sur proposition de la commission Marketing-Communication, a décidé de reconduire en 2011 les Trophées de la FIB.

Rappelons que les objectifs de cette manifestation sont doubles : rassembler et motiver en interne notre Profession, et affirmer la présence et le dynamisme de notre industrie auprès de nos cibles et des leaders d'opinions (prescripteurs, médias,...).

Des prestataires ont été retenus pour accompagner les membres de la commission dans la mise en place de cette édition, à savoir :

1. Donner une identité aux Trophées de la FIB et créer un site internet dédié : [www.les-trophees-fib.com](http://www.les-trophees-fib.com) ;
2. Scénariser la remise des prix.

Ouverts à toutes les entreprises adhérentes de la FIB, ces Trophées ont pour ambition d'affirmer le dynamisme de l'Industrie du Béton, de mettre en lumière ses produits, et de valoriser ses actions les plus innovantes dans les domaines de la technique, du social, de l'environnement, ...

Présidé par Serge GRZYBOWSKI, Président de France GREEN BUILDING COUNCIL et PDG d'ICADE, un jury de personnalités du bâtiment, des travaux publics et de l'environnement, a été constitué et s'est réuni le 23 mars 2011 dans les locaux du MEDEF pour nommer 9 entreprises parmi les dossiers présentés.

Le jury a distingué cinq lauréats le 17 juin 2011 à Cannes :

- **Prix Environnement ;**
- **Prix Formation ;**
- **Prix Innovation Système constructif (2 lauréats ex-æquo) ;**
- **Prix Innovation Produit ;**

Les industriels du béton ont également été invités à voter sur le site dédié aux Trophées [www.les-trophees-fib.com](http://www.les-trophees-fib.com) pour octroyer le Prix « Coup de cœur » des internautes révélé lors de la cérémonie événementielle.



## ■ Le Congrès du BIBM

La ville de Cannes est devenue pour deux jours la capitale européenne de l'Industrie du Béton, réunissant autour du congrès du BIBM, intitulé « LIFE IS SO CONCRETE », l'ensemble des acteurs de l'industrie européenne du béton.

Industriels, fournisseurs, prescripteurs, donneurs d'ordre, utilisateurs... s'y sont rassemblés très nombreux les 16 et 17 juin 2011 à l'hôtel Carlton. Plus de 400 participants venant de toute l'Europe mais aussi du Brésil, de Corée du Sud ou d'Arabie Saoudite... ont participé aux débats et aux échanges.

Rappelons que ce congrès triennal, initié par le BIBM dans les années cinquante, a lieu pour chaque édition dans un pays européen différent : son édition 2011 a été organisée par la France, représentée par la Fédération de l'Industrie du Béton (FIB), avec le soutien scientifique du Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (CERIB).

Une trentaine d'intervenants spécialistes : architectes, urbanistes, sociologues, scientifiques, professeurs, ingénieurs, chefs d'entreprises européens ont apporté leurs témoignages et leurs expériences croisées.



### 3. EMPLOI SECURITE FORMATION (ESF)

#### ■ Prévention sécurité – conditions de travail

##### ◆ *Rappel des actions mises en place par la profession*

La FIB, avec le soutien du CERIB, s'est engagée depuis une douzaine d'années dans une action en profondeur visant l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail dans les entreprises de l'Industrie du Béton. Deux plans prévention-sécurité ont été mis en place, avec la mobilisation de moyens humains et financiers.

Dans un premier temps, l'approche, de nature technique, a visé la mise en conformité des machines et des matériels, sous forme de conseils et de préconisations.

Progressivement, le CERIB a été amené à élargir ses interventions à des aspects du management de la prévention tels que la mise en place de groupes de travail ou la formation de la maîtrise.

Parallèlement, une formation approfondie de 300 APS (Animateurs Prévention Sécurité) a été menée depuis 10 ans.

La FIB, en collaboration avec le CERIB, a aussi conduit une communication forte vers les entreprises au travers de réunions interrégionales d'information, d'affiches et de différents médias (Lettre d'information, Objectif sûr, Flash Accident et plus récemment La Prévention en Actions) en partie alimentés par l'observatoire des accidents auquel ont adhéré plus de 250 établissements.

L'Industrie du Béton a été l'une des premières branches professionnelles à signer des conventions d'objectifs avec la CNAMTS. Six conventions ont été signées à ce jour. Conclues pour 4 ans, elles permettent aux entreprises de moins de 200 salariés de signer avec leur CRAM des contrats de prévention. L'engagement financier, sous forme d'avances, des CRAM peut aller de 15 % à 70 % des investissements des entreprises en matière de sécurité (de l'ordre de 15 % pour le matériel et 70 % pour la sensibilisation/formation). La dernière convention a été signée en octobre 2010 et couvre la période 2010-2014.



### ◆ **Statistiques des AT de l'Industrie du Béton pour 2009**

Pour l'année 2009, on constate une amélioration de la situation de la profession. Les indicateurs de résultats sont en effet passés de 58,34 à 47,98 pour le taux de fréquence, et de 3,19 à 3,03 pour le taux de gravité. Néanmoins, les accidents du travail sont relativement graves et leur durée moyenne est de 42 jours.

Les réflexions du groupe Prévention/Sécurité ainsi que les actions engagées par certaines entreprises de la profession ont démontré que la réduction des accidents nécessite aussi d'agir sur les comportements mais avant tout sur l'organisation du travail.

### ◆ **Renforcement des actions de sensibilisation des dirigeants d'entreprise**

Depuis 2005, la Profession a décidé de renforcer l'action auprès des dirigeants d'entreprise pour développer la mise en place d'un réel management de la prévention.

Pour cela, elle a décidé de s'appuyer sur les résultats d'une étude conduite en 2006 par un cabinet spécialisé chargé, d'une part, d'enquêter auprès des chefs d'entreprises du secteur sur les raisons de leurs réticences à leur engagement dans une démarche prévention sécurité, et d'autre part, d'identifier les leviers d'actions susceptibles de les inciter à y adhérer.

Parallèlement, la profession s'est fixée, dans son projet social élaboré en 2006/2007, un certain nombre d'objectifs en matière de lutte contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

### ◆ **Engagements de la profession**

**La profession poursuit son objectif de réduire de moitié le taux de fréquence de l'Industrie du Béton et de le ramener ainsi à 30.**

Pour l'atteindre, elle a notamment décidé de continuer certaines actions du plan d'action dirigeants, déployé depuis 2007.

#### ● **Rappel du plan d'action sécurité de 2007/2011 :**

- **1<sup>er</sup> volet** : renforcement du programme d'accompagnement des entreprises dans l'élaboration ou l'actualisation de leur évaluation des risques et de leur document unique.
- **2<sup>ème</sup> volet** : accompagnement des dirigeants dans la mise en place d'une démarche sécurité permettant de s'approprier une démarche de prévention ; cette action est déterminante pour la réussite de l'objectif de réduction de moitié du taux de fréquence de la profession.
- **3<sup>ème</sup> volet** : accompagner 16 entreprises pilotes très motivées qui veulent faire de la prévention un vrai projet pour leur entreprise.

- **Bilan 2010/2011 du plan d'action sécurité**

**Le 1<sup>er</sup> volet**, démarré en janvier 2007, a permis en 2010 de contacter 130 entreprises du secteur sur un objectif de 180.

**Le 2<sup>ème</sup> volet** a été mis en place dans 3 inter-régions en 2008. Le faible nombre de participants n'a pas permis de lancer en 2009 les cycles initialement programmés. Les entreprises volontaires ont donc été réintégrées en 2010 dans d'autres groupes. **Cette action se poursuit avec les groupes constitués.**

**Le 3<sup>ème</sup> volet** a été mis en œuvre depuis septembre 2007. 16 ont été accompagnées à ce jour conformément aux actions programmées. Les premiers résultats de leurs taux de fréquence et de gravité ont été divisés par deux. **La Commission ESF a donc décidé de poursuivre ce volet de l'action dont les résultats ont prouvé leur efficacité.**

Les résultats d'une enquête, réalisée par le CERIB en 2010, sur les taux AT de la profession démontrent la nécessité de mener des actions plus spécifiquement vers les entreprises dont l'effectif est compris entre 20 et 49 salariés.



- **Dialogue social**

- ◆ **Mise en place des nouvelles classifications professionnelles en 2010**

L'accord national du 10 juillet 2008 sur les nouvelles classifications professionnelles est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Une enquête sur la mise en place de ces nouvelles classifications a été réalisée par la FIB et l'UNICEM en mars 2010. Conformément aux dispositions conventionnelles, les résultats de cette enquête ont été présentés à la commission nationale de suivi qui a pu constater la mise en application de l'accord dans les entreprises de la branche.

### ◆ **Négociations paritaires de l'année 2010**

Plusieurs accords nationaux ont été conclus en 2010 avec les partenaires sociaux de la branche :

- **Négociation d'un accord national du 29 juin 2010 portant création de l'OPCA des Industries de l'ameublement, du bois, des matériaux pour la construction et l'industrie et de l'intersecteurs des Papiers Cartons, dénommé OPCA 3+.**
- **Négociation d'un accord national interbranches du 15 septembre 2010 relatif à la collecte des contributions de formation professionnelle par l'OPCA 3+**

La création de l'OPCA 3+ en 2010 a été rendue nécessaire par la réforme législative de la formation professionnelle en 2009 qui a notamment fixé le seuil de collecte des Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) à 100 millions d'Euros (seuil atteint avec le regroupement des 3 OPCA : FORCEMAT, OPCIBA et FORMAPAP).

La mise en place de 3 sections professionnelles au sein de l'OPCA 3+ permettra à chaque branche de conserver une identité propre et de préserver ainsi sa politique de formation.

Cette nouvelle entité disposera de moyens communs de fonctionnement (siège et délégations territoriales regroupés notamment).

Son agrément officiel par les pouvoirs publics devrait intervenir au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

La collecte des contributions de formation professionnelle continue sera donc effectuée par l'OPCA 3+ en 2012 au lieu et place de FORCEMAT.

### ■ **Formation professionnelle / Gestion des compétences**

Soucieuse de développer la formation à tous les niveaux de l'entreprise et plus particulièrement dans le domaine de la production industrielle, la profession, avec l'aide de ses partenaires (FORCEMAT, CEFICEM, CERIB et CFA UNICEM), a déployé ces dernières années un parcours cohérent de formations qualifiantes permettant une évolution professionnelle des salariés quel que soit leur niveau de qualification.

Six Certificats de Qualification Professionnelle offrent aujourd'hui toute la précision souhaitable dans la gestion des formations et des qualifications correspondant aux emplois suivants de la profession :

- **Agent de préfabrication mouleur ;**
- **Agent de précontrainte ;**
- **Pilote d'Installations automatisées ;**
- **Agent de laboratoire ;**
- **Conducteur de machine semi automatique ;**
- **Chef d'équipe (CQP réaménagé par la profession en 2010).**

Ces CQP sont, en outre, intégrés au dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE), lequel permet aux salariés en activité de bénéficier d'un parcours de formation individualisée établi selon leurs acquis professionnels et d'évoluer professionnellement au sein de leurs structures.

Dans le cadre des travaux du CEREQ en 2004 (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications), la branche Carrières et Matériaux de Construction a décidé de mettre en place un titre professionnel commun de niveau IV comportant des options spécifiques de formation par secteur d'activité concerné. Ainsi, une option spécifique à l'Industrie du Béton, accessible depuis la rentrée 2005/2006, permet de former des techniciens chargés de tenir des postes de pilote d'installation automatisée. Depuis la rentrée 2006/2007, ce titre est accessible par l'apprentissage sur deux sites de formation situés près de Toulouse et de Lyon comprenant une formation de deux semaines dans les locaux du CERIB pour la partie technique.

La licence professionnelle, mise en place avec l'université de Cergy Pontoise, est le prolongement de ce parcours de formations qualifiantes. Créée depuis la rentrée universitaire 2004-2005, la licence professionnelle « activités industrielles de la filière béton » vise à former des professionnels, dotés d'une large culture transversale des produits et des process de la filière béton, et capables de s'insérer dans les métiers techniques et technico-commerciaux de la profession. Cette licence est également accessible par la voie de l'alternance depuis la rentrée scolaire 2008/2009, soit par l'apprentissage ou par le contrat de professionnalisation.

Enfin, l'établissement d'un partenariat en 2005/2006 avec le Groupe des Ecoles des Mines a permis la création, depuis la rentrée scolaire 2007/2008, d'une option « Produits et Procédés de l'Industrie du Béton » en dernière année d'étude d'Ingénieur spécifique aux métiers du secteur. La troisième promotion (10 élèves ingénieurs) sortira diplômée en septembre 2011.

Plusieurs outils de branche ont été développés ces dernières années par le secteur. Ils sont à la disposition de la profession pour l'aider à se faire connaître auprès des jeunes : FILMS METIERS et des enseignants (OUTILS PEDAGOGIQUES) mais aussi à gérer les compétences internes (PILOTIS) :

- **CEMAFOR/CARRIERESETMATERIAUX.FR** : Outils créés par la profession en 2003 et mis à la disposition des industriels pour faire connaître leurs métiers auprès des jeunes (au travers de didacticiels média, dépliants métiers, bourse d'emplois...).

En 2009, la FIB et ses partenaires (UNICEM, FFTB, SFIC et CICF) ont décidé d'actualiser l'ensemble de ces outils pour dynamiser leur politique de promotion des métiers à l'égard des jeunes.



Pour le rendre plus attractif auprès de ces jeunes, le site internet « [www.cemafor.fr](http://www.cemafor.fr) » est rebaptisé : « [www.carrieresetmateriaux.fr](http://www.carrieresetmateriaux.fr) » et sera opérationnel en été 2010.

Pour cela, il a été notamment convenu de :

- référencer le site internet,
- rajeunir le logo et le slogan,
- actualiser les fiches de présentation des branches, des métiers et des témoignages,
- visualiser les sites de production sur la carte de France avec l'aide de Google Earth.

- **OUTILS PEDAGOGIQUES** : Actions d'information auprès des enseignants des bac + 2 : plus de 3 000 enseignants sensibilisés.
- **PILOTIS** : Logiciel de compétences par emploi mis en place dans le cadre de la démarche compétence déployée par la branche.

#### **4. COMMISSION TECHNIQUE ET GROUPES SPECIALISES (Béton, Feu, Prévention-Sécurité-Environnement, Formation)**



La Commission Technique a entériné le programme des études du CERIB pour 2011, dont elle suit l'évolution en continu, et a programmé le calendrier d'élaboration du programme de 2012.

Elle a supervisé la réforme du fonctionnement du Comité Technique et Scientifique du CERIB (CTS) et a validé sa composition.

La première réunion du CTS nouvelle formule a été un réel succès.

La Commission a également été informée des nombreux dossiers transversaux à notre Industrie dans les domaines de la normalisation européenne des produits, dans celui du marquage CE, des Eurocodes ou encore de la certification des produits ou des systèmes.

Par l'intermédiaire de ses groupes spécialisés, la Commission a continué de superviser de nombreux travaux comme la révision des normes sur les bétons, l'évolution des ciments ou les problématiques liées à l'eau potable ou aux substances dangereuses : citons pour FIB BETON, la réglementation REACH, les relations avec les fournisseurs d'adjuvants, les problématiques concernant le formaldéhyde ou la silice.

Elle a suivi le Plan Sécurité Dirigeants, le plan Environnement, la poursuite de la parution des FDES, le bilan carbone, et les importants travaux en cours, sensibles pour la profession, relatifs à l'évolution de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Elle a, comme de coutume, suivi les différentes études transversales menées par le CERIB au profit de la profession.

Avec FIB Feu, la Commission s'est préoccupée de sujets particulièrement importants, comme l'équipement Prométhée du CERIB (essais de qualification, plans de charge, accréditation COFRAC, agrément CECMI ...) ou les dossiers relatifs à l'Ingénierie de la Sécurité Incendie (ISI).

Des sujets majeurs concernant le feu sont d'actualité et conduisent à de multiples réunions, tant en interne qu'en externe pour défendre les intérêts de la profession, notamment dans un contexte de concurrence qui est particulièrement rude.

Enfin, de manière plus générale, les principales orientations et activités du CERIB ont régulièrement été présentées à la Commission Technique.







23, rue de la vanne  
92126 Montrouge  
Tél : 01 49 65 09 09  
Fax : 01 49 65 08 61  
Contact : fib@fib.org  
www.fib.org